

Colloque international

Définis-moi

« l'Indianocéanie »



4-5 octobre 2018

8h30 - 17h30

**Amphithéâtre 550 bioclimatique
Université de La Réunion**

© images Fotolia

**PROGRAMME ET
RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS**

- PROGRAMME -

JEUDI 4 OCTOBRE 2018

AMPHITHÉÂTRE 550 BIOCLIMATIQUE

8h30-9h00 : Accueil du public

9h00-9h45 : Séance inaugurale

- Allocution du Président de l'Université
- Allocution du Président de Région
- Allocution du Secrétaire Général de la COI
- Allocution du Directeur de l'OSOI

9h45-10h05 : **Introduction générale.** *L'Indianocéanie du concept à la réalité du terrain* (Jean-Michel JAUZE)



ATELIER 1 : LA CONSTRUCTION INDIANOCÉANIQUE EN QUESTIONS

Présidente de séance : Cathy POMART

10h05-10h25 : *Essais sur les critères de définition de l'Indianocéanie* (Rafolo ANDRIANAIVOARIVONY)

10h25-10h45 : *Penser Indianocéanie* (Christian GERMANAZ)

10h45-11h05 : *Indianocéanie et aire swahili, une géographie d'interface* (François BART)

11h05-11h20 : Pause

11h20-11h40 : *Le droit, vestige ou tremplin de l'Indianocéanie ?* (Jean-Baptiste SEUBE et Roberto THIANCOURT)

11h40-12h00 : *Les limites de l'Indianocéanie* (Yvan COMBEAU)

12h00-12h30 : Débat

12h30-14h00 : Pause déjeuner



ATELIER 2 : L'INDIANOCÉANIE LITTÉRAIRE ET ESTHÉTIQUE : TROPE OU UTOPIE ?

Présidente de séance : Valérie MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO

14h00-14h20 : *Le Neptune Oriental (1745-1775) ou l'émergence d'une conscience indianocéanique* (Arlette GIRAULT-FRUET)

14h20-14h40 : *Pour un indianocéanisme littéraire* (Christophe COSKER)

14h40-15h00 : *Ecrire l'océan Indien depuis les îles créoles* (Carpanin MARIMOUTOU)

15h00-15h20 : *Patrimoine hybride dans les littératures orales de l'Indianocéanie : l'exemple du Hira Gasy de Madagascar* (Faniry RANAIVO RAHAMEFY)

15h20-15h35 : Pause

15h35-15h55 : *Vers une définition littéraire de l'Indianocéanie depuis les îles Maurice et de La Réunion* (Marie Elisa HUET)

15h55-16h15 : *Le sensible dans les œuvres insulaires contemporaines indianocéaniques* (Miarifidy KEMPF)

16h15-16h45 : Débat



VENDREDI 5 OCTOBRE 2018

AMPHITHÉÂTRE 550 BIOCLIMATIQUE

ATELIER 3 : INDIANOCEANIE, ESPACE DE MIGRATIONS, DE CONTACTS, D'ÉCHANGES

Président de séance : Télesphore BROU

8h50-9h10 : *L'Indianocéanie attirante. Les épisodes coloniaux polonais à Madagascar* (Maciej JEDRUSIK)

09h10-9h30 : *Les immigrants malgaches aux Comores et aux îles Mascareignes pendant les périodes coloniales et post-coloniales : des fonctionnaires aux travailleurs* (Roland RAKOTOVAO)

9h30-9h50 : *Archipel des Comores, pays indianocéanique : une souveraineté contestée* (Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE)

9h50-10h10 : *De l'espace océan Indien comme espace-ouverture ou comment devenir des Enfants de l'océan Indien ?* (Laetitia BOQUI-QUENI)

10h10-10h30 : Pause

10h30-10h50 : *Les langues créoles de l'océan Indien : propriétés spécifiques et propriétés universelles* (Jean-Philippe WATBLED)

10h50-11h10 : *Devinettes comoriennes de l'île Mayotte* (Ahmed DANIEL, dit Café)

11h10-11h30 : *Espace Indianocéanique et jeunes Malgaches : représentations et dynamique d'appropriation* (Zanafy Gladys ABDOL)

11h30-12h00 : Débat

12h00-13h30 : Pause déjeuner



13h30-14h00 : Visite guidée :

L'Indianocéanie haute en couleurs (Daisy JAUZE, JH Steph, Lolo Dubur, Liv Liv)



ATELIER 4 : QUELLE AMBITION MONDIALE POUR UN ESPACE CONVOITÉ ?

Président de séance : Wilfrid BERTILE

14h00-14h20 : *Le sport vecteur et promoteur de l'Indianocéanie ? Les Jeux des îles de l'océan Indien 1979-2015* (Evelyne COMBEAU-MARI)

14h20-14h40 : *Indianocéanie ; place et enjeux du lien social et culturel à travers les jeux de la CJSOI et les jeux des îles de l'océan Indien* (Odile Edith RAZAKAMAHEFA)

14h40-15h00 : *Les pratiques sportives comme facteur de développement durable : une ambition à affirmer pour l'Indianocéanie ?* (Olivier NARIA)

15h00-15h20 : *Les échanges commerciaux dans l'espace indianocéanique dans les années 1960 et 1970 : enjeux internationaux et régionaux* (Lalaso Jeannot RASOLOARISON)

15h20-15h40 : Pause

15h40-16h00 : *L'Indianocéanie et la mer : enjeux et perspectives* (Christian BOUCHARD, Annabel CELESTE, Erwann LAGABRIELLE)

16h00-16h20 : *L'Indianocéanie : une ambition de l'Union européenne au prisme de la politique de cohésion ?* (Hélène PONGÉRARD-PAYET)

16h20-16h40 : *Géopolitique de l'Indianocéanie : espace de convoitises stratégiques, théâtre de la rivalité Chine-Inde* (Adish MAUDHO)

16h40-17h00 : Débat

17h00 : **Conclusion générale**

19h30 : Repas de clôture du colloque



- RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS -

« Définis-moi l'Indianocéanie »

Introduction générale

Jean-Michel JAUZE

Professeur de géographie
Université de La Réunion

Récemment apparu pour désigner le Sud-Ouest de l'océan Indien, l'« Indianocéanie », tantôt écrite « India-océanie », tantôt « Indian-océanie », fait débat. De quoi parle-t-on, de qui, d'où ?

De la mythique Lémurie de Jules Hermmann aux états de la COI, le pas franchi est grand, avec des avancées considérables en termes de construction et de visibilité, mais de nombreuses questions restent posées, en relation avec la variété des regards, des enjeux et des ambitions. On comprendra, dès lors, l'intérêt de ces deux journées de réflexion autour de la nécessité de mieux cerner le concept dans sa cohérence et sa pluralité.

Cette réflexion s'effectuera à partir de quatre ateliers. Le premier abordera les questions essentielles posées par la construction indianocéanique : son intérêt, ses limites culturelles, géographiques, politiques, géopolitiques, ses singularités.

Le deuxième atelier, dans les pas de Camille de Rauville, accordera la part belle aux littératures de l'océan Indien. On y verra se dessiner une indianocéanie littéraire promouvant un héritage richement métissé, que l'on retrouvera par ailleurs dans une expression picturale hautement colorée.

L'atelier 3 analysera les situations de contact issues des migrations et des échanges ayant produit un espace créole fort de ses singularités linguistiques dont Madagascar constitue l'épi-centre. Le couple proximité/distanciation y sera aussi abordé à travers l'exemple de l'archipel des Comores et de Mayotte.

L'atelier 4 clôturera ces deux journées par une question fondamentale : quelle ambition mondiale pour un espace convoité ? Quatre pistes seront explorées : le sport comme fédérateur et promoteur de l'Indianocéanie, les échanges commerciaux internes et externes, le rôle de l'espace maritime, l'action des grandes puissances (Europe, Inde, Chine).

Cette rencontre scientifique croise des regards d'économistes, de juristes, de littéraires, d'historiens, de géographes, d'artistes, de doctorants, de docteurs, de professeurs confirmés, issus d'universités de l'Indianocéanie (Madagascar, Comores, Mayotte, Maurice, La Réunion), mais aussi du Nord (Québec, France, Pologne). Son ambition est de recentrer les débats sur cette aire émergente et d'apporter un éclairage utile à sa construction raisonnée que d'aucuns appellent de leurs vœux.

Eléments bibliographiques

COI, 2014, *Les mille visages de l'Indianocéanie*, actes du colloque de Mahébourg, Maurice.

COI, 2016, *Patrimoines partagés – Traits communs en Indianocéanie*, dir. Jean-Michel Jauze, Saint-André, Epica Editions.

DE RAUVILLE C., 1970, *Indianocéanisme : humanisme et négritude*, Port Louis, Le livre mauricien.

HERMANN J., 1927, *Les Révélations du Grand Océan*, BNF, Gallica.

OSOI, 2017, *Dire l'océan Indien*, dir. Yvan Combeau, Thierry Gaillat et Yvon Rolland, Saint-Denis, Université de La Réunion – Saint-André, Epica Editions.

Essais sur les critères de définition de l'Indianocéanie

Rafolo ANDRIANAIVOARIVONY

Professeur Titulaire

Université d'Antananarivo, Madagascar

Participant aux assises de Mahébourg (2013) et à l'édition de l'ouvrage *Patrimoines partagés. Traits communs de l'Indianocéanie* (Pr J.-M. Jauze dir., 2016), l'auteur voudrait se lancer à travers cette intervention à un double essai sur les critères de définition de l'Indianocéanie : d'abord un essai analytique des critères classiques de définition d'une entité géoculturelle que sont la géographie, l'environnement, l'histoire, le peuplement, les langues, les cultures, ensuite un essai constructif sur les critères d'appartenance moins classiques et globalisants que sont les constructions politiques, juridiques et économiques récentes de ladite entité.

Eléments bibliographiques

AHIOI, 2005, Revue Historique de l'océan Indien. *Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (XVIII^e-XX^e siècles)*, Actes du Colloque de Toamasina/Tamatave, novembre 2004, Saint-André (La Réunion).

BEAUJARD P., 2012, *Les mondes de l'océan Indien*, Paris, Armand Colin, T. 1 De la formation de l'Etat au premier système-monde afro-eurasien (4^e millénaire av. J.-C. – 6^e siècle ap. J.-C.), T. 2 L'océan Indien, au cœur des globalisations de l'Ancien Monde du 7^e au 15^e siècle.

COI, sdnl, *Les mille visages de l'Indianocéanie*, Actes du Colloque de Mahébourg, 6 et 7 juin 2013.

JAUZE J.-M. éd., 2016, *Patrimoines partagés. Traits communs en Indianocéanie*, Saint-André (La Réunion)/Ebène (Maurice), Epica/COI.

TOUSSAINT A., 1961, *Histoire de l'océan Indien*, Paris, PUF.

Penser Indianocéanie

Fragments géographiques 2.

Des « îles d'Afrique » à la « Communauté » de l'océan Indien

Christian GERMANAZ

OIES - EH.GO

Maître de conférences, Département de géographie, UFR Lettres et Sciences Humaines, Université de La Réunion, Équipe d'accueil OIES, chercheur associé au Labex *Géographie-Cités* (UMR 8504).

Poursuivant le travail présenté lors du colloque, *Dire l'océan Indien* (nov. 2015), la seconde partie de cette recherche puise dans les discours académiques des géographes [les thèses sur les îles du sud-ouest de l'océan Indien] afin d'achever l'exploration des savoirs géographiques susceptibles de révéler des indices conduisant à l'identification d'une matrice spatiale à l'origine de l'Indianocéanie. Si ce cheminement aboutit à démontrer l'absence de toute fondation géographique légitimant scientifiquement cette proposition spatiale, nous ne pouvons pas pour autant nier son émergence actuelle sous une (re)formulation (géo)politique destinée à affirmer les solidarités entre les espaces insulaires du sud-ouest de l'océan Indien rassemblés au sein de la COI (Commission de l'océan Indien). En effet, la récurrence programmée de l'affichage médiatique du toponyme lui confère, *in fine*, une substance géographique dont la représentation cartographique commence à être identifiée par la plupart des acteurs institutionnels de la région et par une partie du « grand public ». Quelles sont alors les conditions d'affirmation et de pérennité de ce slogan toponymique ? C'est ce que nous chercherons à évaluer en nous appuyant sur les tentatives antérieures couronnées de succès (Moyen Orient, Asie du Sud-Est), mises en échec (Asie du Nord-Est) ou reconsidérées (Océanie).

Éléments bibliographiques

- GERMANAZ C., 2017, « L'Indianocéanie, objet géographique ? Fragments géographiques, 1. Les "îles d'Afrique" dans les Géographies universelles du XIX^e siècle », dans Y. Combeau et al., *Dire l'Indianocéanie*, Saint-Denis, Epica Editions, p. 507-531.
- GIRAUT F., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., GUYOT S., 2008, « Au nom des territoires ! Enjeux géographiques de la toponymie », *L'Espace géographique*, vol. 37, n° 2, p. 97-105.
- LACOSTE Y., 2000, « Asie du Nord-Est », *Hérodote*, n° 97, p. 3-14.
- LUCAS R., 2013, « Retour sur une expérience : le Centre de recherche indianocéanique », Actes du Colloque, *Indianocéanie : socle et tremplin de notre devenir*, Mahébourg (île Maurice) : 6-7 juin 2013, p. 30-39.
- YIN SHING YUEN T. C., 1980, *Pour une intégration régionale entre l'Île Maurice et d'autres îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : les Comores, Madagascar, La Réunion et les Seychelles*, thèse de 3^e cycle en Analyse, épistémologie et histoire des systèmes productifs, Université de Lyon 2, 325 p.

Indianocéanie et aire swahili, une géographie d'interfaces

François BART

Professeur émérite

Université Bordeaux Montaigne/UMR 5115 LAM

Cette communication a pour objet d'interroger la place des rivages occidentaux de l'Indianocéanie, c'est-à-dire du littoral est-africain, de la Somalie au nord à l'Afrique australe.

L'Indianocéanie a-t-elle seulement une vocation insulaire et archipélagique ? Deux phénomènes majeurs interfèrent : le poids historique et culturel de l'aire swahili, à la fois continentale et insulaire d'une part, la très forte influence indienne sur toute la façade orientale de l'Afrique d'autre part.

Ces héritages historiques sont aussi d'importantes composantes du fonctionnement contemporain de ces territoires. On s'attachera à mettre l'accent sur quelques exemples dans une approche à la fois géographique et diachronique liant le passé et le présent. Seront particulièrement évoqués :

- le rôle des communautés indiennes, qui a déjà fait l'objet d'études approfondies au Kenya et en Afrique du Sud ;
- l'histoire et l'actualité du commerce maritime des dhows et des boutres ;
- la dynamique de l'aire linguistique swahili, avec ses « périphéries » insulaires, comme le comorien, parlé jusqu'au nord-ouest de Madagascar ;
- l'importance géopolitique de l'Afrique du Sud dans cette aire océanique ;
- la contribution de l'Afrique au peuplement des îles, héritée en particulier de l'esclavage : qu'en est-il aujourd'hui ?

Ces exemples, qui ne prétendent pas à l'exhaustivité, nourriront une réflexion sur le contenu spatial et humain de l'Indianocéanie et poseront la question : jusqu'où l'Indianocéanie à l'ouest ? Sans méconnaître la complexité des questionnements culturels et politiques ainsi soulevés, cette approche nous semble indispensable dans le contexte de mondialisation : en effet, les grands littoraux continentaux accèdent partout au rang de linéaires majeurs, en position plus centrale que périphérique.

Eléments bibliographiques

ADAM M. (éd.), 2010, *L'Afrique indienne*, Paris, Karthala, 481 p.

BART F., 2008, « Les paradoxes du littoral Swahili », *EchoGéo* [En ligne], consulté le 18 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/8623> ; DOI : 10.4000/echogeo.8623.

BERNARDIE-TAHIR N. (dir.), 2008, *L'autre Zanzibar*, Paris, Karthala, 379 p.

COI, 2016, *Patrimoines partagés – Traits communs en Indianocéanie*, dir. Jean-Michel Jauze, Saint-André, Epica Editions.

GUÉBOURG J.-L., 1999, *Petites îles et archipels de l'océan Indien*, Paris, Karthala, 570 p.

MAINET-VALLEIX H., 2002, *Durban, les Indiens, leurs territoires, leur identité*, Paris, Karthala, 269 p.

RICARD A., 2009, *Le kiswahili, une langue moderne*, Paris, Karthala, 154 p.

Le droit, vestige ou tremplin de l'Indianocéanie ?

Jean-Baptiste SEUBE

Agrégé des Facultés de droit

Doyen honoraire de la Faculté de droit et d'économie de La Réunion

Roberto THIANCOURT

Doctorant en droit

Le droit français s'est appliqué aux Comores, à Madagascar et à l'Ile Maurice quand ces territoires étaient français. Depuis que ces îles ont accédé à l'indépendance, elles ont adopté un droit propre, mais n'ont cependant pas abandonné l'ensemble du droit français. Ainsi, à Maurice, le Code civil (dit « Code Napoléon ») s'applique encore même si certains de ses pans ont été modifiés ; ainsi encore, à Madagascar, d'importantes réformes anciennes (loi sur les obligations de 1966) ou modernes (loi sur les sociétés, les sûretés...) sont très proches du droit français ; ainsi enfin, aux Comores, le Code civil français (dans son état au moment de l'indépendance) se mêle au droit musulman, à la coutume et au droit OHADA.

Le droit français apparaît ainsi comme une sorte de patrimoine commun à ces îles et le juriste formé à la tradition romano-germanique n'aura aucune difficulté à se mouvoir et à se retrouver dans ces droits « cousins » du droit français.

Ce patrimoine commun révèle cependant d'intéressantes questions.

Des questions de traduction se posent d'abord à l'Ile Maurice qui a fait voter un « general interpretation clauses Act » pour préciser que, dans l'interprétation des textes employant des termes français, c'est leur signification française, et non son éventuelle traduction anglaise, qui doit être prise en considération.

Des questions sont ensuite relatives au caractère embryonnaire des droits considérés. Madagascar et l'Ile Maurice ont ainsi, avec des termes différents, posé que, en cas de vide juridique ou de silence de la loi, il convenait de s'en référer aux solutions retenues par la Cour de cassation française. L'avantage d'une telle position est d'éviter des vides juridiques et de faciliter la tâche des praticiens qui peuvent s'en référer à une doctrine et une jurisprudence très accessibles. Mais une telle sollicitation du droit français moderne ouvre sur bien des interrogations : s'applique-t-il par raison d'autorité ou par l'autorité de la raison ? Un droit formé à Paris peut-il vraiment s'appliquer à 10 000 kms de là, dans des pays dont le développement économique et la culture sont différents ?

Malgré ces interrogations, on constate une nette tendance des pays à s'inspirer des réformes françaises modernes : tel est le cas à l'Ile Maurice qui a proposé de réformer son droit des sûretés pour le calquer sur le droit français... L'exercice s'avère périlleux : la France est déjà en train de modifier le « modèle » duquel le législateur mauricien entendait s'inspirer !

Eléments bibliographiques

ABDOU D., 2005, *Le droit comorien entre tradition et modernité*, éd. Du Baobab.

GUNPUT S., 2005, *L'interprétation du Code Napoléon par les juridictions mauriciennes*, Thèse La Réunion.

Mélanges A. Raharinarivonirina, 2010, *Regards sur le droit malgache*, L'Harmattan.

RATARAY R., SEUBE J.-B., 2011, *La théorie générale des obligations en droit malgache*, t.1, éd. Jurid'ika.

REVET Th., 2005, *Le Code civil comme modèle*, Ed Paris I.

D'UNIENVILLE R., 2014, *L'évolution du droit civil à l'Ile Maurice, 1721-1968*, Lexis Nexis.

Les limites de l'Indianocéanie

Yvan COMBEAU

Professeur en histoire contemporaine (CRESOI/OIES)

Directeur Fédération de recherches Observatoire des sociétés de l'océan Indien (OSOI)

Université de La Réunion

Les questionnements sur les limites dans la définition (et le présent) de l'Indianocéanie invitent à revenir sur le passé récent. Dans notre approche, la définition de l'Indianocéanie ne peut s'examiner sans avoir à l'esprit les contextes et les dynamiques de la naissance et du développement de la Commission de l'océan Indien (COI) des dernières années de la guerre froide à nos jours.

Notre propos tente donc de reprendre le fil des limites temporelles d'une construction et d'un projet visant à faire émerger un mot, un espace nommé « Indianocéanie » en le reliant à l'expression « indianocéanisme » créée et diffusée par Camille de Rauville dans les années Soixante. A partir d'un travail sur les archives, nous reprenons le fil et l'explication de la construction même du mot qui était à l'origine « indienocéanie » pour devenir « Indianocéanie ».

Dans ce processus cheminant entre le présent et le passé, dans ce temps court où s'affirment la volonté de « la conquête » de l'Indianocéanie et une écriture de sa définition, le rôle de Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, est déterminant.

Par-delà les enjeux théoriques et politiques qui portent la définition d'un monde insulaire, la recherche sur la/les définition/s et la concrétisation/matérialisation de l'Indianocéanie conduit aussi à en mesurer les nombreux seuils. Définir l'indianocéanie c'est en évaluer les principales limites. Elles se lisent sur les cartes de la géopolitique du sud-ouest de l'océan Indien. Elles s'expriment dans les enjeux des politiques régionales et internationales (voir la thèse en cours de rédaction de Mme Priya Bahadoor sur les îles à souveraineté contestée). Mayotte en constituant un des points cruciaux. Les limites se décryptent aussi lors du dernier sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission de l'océan Indien (Moroni 2014). Cette réunion internationale a été un notable revers pour la COI et son projet indianocéanique d'une « communauté de destin » dans l'océan Indien. Mais l'analyse souligne également les limites que révèlent les opinions publiques. Le terme (Indianocéanie) est encore bien faiblement reconnu et partagé dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Pour l'écrire simplement, le mot Indianocéanie et ses définitions peinent à entrer dans le dictionnaire, le langage, du quotidien des populations.

Eléments bibliographiques

COMBEAU Y., 2015, « Auguste Toussaint, un historien de l'océan Indien », in *Les historiens français en mouvement*, Paris, PUF.

COMBEAU Y., 2016, *La départementalisation de l'île de La Réunion*, Editions océan Indien.

OSOI (dir.), 2016, *Dire l'océan Indien*, Université de La Réunion, 2 tomes.

COMBEAU Y., 2017, *Histoire de l'élection présidentielle à La Réunion (1959-2017)*, Editions Epica.

COMBEAU Y., 2017, « Mayotte : L'histoire d'une détermination française », in *Histoire de Mayotte* (ss dir de Hubert Bonin), Editions de la SFHOM.

Le Neptune Oriental (1745-1775) ou l'émergence d'une conscience indianocéanique

Arlette GIRAULT-FRUET

Docteur ès Lettres en Littérature Comparée (Université de La Réunion, 2009)

Doctorante en Littérature Française (Université Clermont-Auvergne, soutenance prévue avant octobre 2018)

Deux siècles de navigation à l'estime viennent de s'écouler, au cours desquels les vaisseaux donnaient l'impression de ricocher d'un bord à l'autre de l'océan Indien, sans pouvoir rendre compte avec exactitude de la route qu'ils avaient suivie. Une même île peut être redécouverte à plusieurs reprises sur une position différente, renommée à chaque fois, et les marins la soupçonnent alors d'être une île errante. Certaines zones, le canal du Mozambique par exemple, ont été perçues comme maléfiques, parce que les données collectées, et que l'on pensait fiables, se trouvaient continuellement remises en question.

Au cours du XVIII^e siècle, des repères de plus en plus exacts ont permis de circonscrire progressivement l'espace. Le *Neptune oriental*, grand routier de la mer, rédigé et continuellement revu, augmenté, corrigé par D'Après de Manneville de 1745 à 1775, peut être tenu comme l'une des premières définitions pertinentes de l'espace indianocéanique. Même si des zones de turbulences subsistent, D'Après a su préciser le tracé des côtes, enraciner nombre d'archipels, corriger les représentations erronées en recoupant, vérifiant et synthétisant une multitude d'informations. Une cohérence géographique émerge alors, et son écho est vite perceptible dans les relations de voyage de l'époque : lorsqu'un territoire trouve ses marques sur la carte, les hommes qui y vivent acquièrent leur vrai visage. Le narrateur passe de multiples observations juxtaposées, souvent entachées de merveilleux, à une observation raisonnée des sociétés qu'il côtoie, qu'il s'efforce de décrire, dont il devient le trait d'union. Il rend compte des échanges maritimes que ces sociétés entretiennent, des liens qui se créent, des influences qui s'exercent, des coutumes nouvelles qui se mettent en place.

Nous nous proposons, en nous appuyant sur les récits de voyage du XVIII^e siècle, de montrer comment l'appropriation de l'espace a permis de construire une première image des sociétés du sud-ouest de l'océan Indien, et quels liens forts se tissaient, dès cette époque, entre des populations éloignées par la distance mais que rapprochaient déjà de multiples intérêts communs, économiques et humains.

Eléments bibliographiques

GIRAULT-FRUET A., 2010, *Les Voyageurs d'îles sur la route des Indes aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Classiques Garnier.

GIRAULT-FRUET A., 2014, *La Non Trubada, la question des îles errantes dans les navigations d'autrefois*, Classiques Garnier. (Ce travail a obtenu le Grand prix littéraire de la mer 2014).

En préparation : *Mers Intérieures, le thème de la mer dans les Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand.

Pour un indianocéanisme littéraire

Christophe COSKER

Docteur ès Lettres,

PRCE au Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR)

EA 4249 HCTI (Héritages et Constructions dans le Texte et dans l'Image) - Université de Bretagne occidentale (UBO)

Il s'agit ici de fonder scientifiquement un indianocéanisme littéraire en partant des projets et des réalisations de Camille de Rauville, notamment *L'Anthologie de l'océan Indien* (1956) et *Littératures francophones de l'océan Indien* (1990). Cet indianocéanisme, néologisme que Camille de Rauville préfère à l'océanindianisme (Rauville, 1990 : 19-20), vise à conjuguer – littérairement en l'occurrence – les différentes îles de l'océan Indien ; il prend principalement en compte les Mascareignes, c'est-à-dire La Réunion et Maurice, îles désertes avant la colonisation, sans oublier Madagascar.

Les recherches sur l'océan Indien littéraire sont ensuite poursuivies notamment par Jean-Louis Joubert, également auteur d'un essai intitulé *Littératures de l'océan Indien* (1991) ainsi que d'une anthologie en collaboration avec Amina Osman et Liliane Ramaroso, intitulée *Littératures francophones de l'océan Indien* (1993). Cette nouvelle approche, panorama plus détaillé et plus approfondi, moins idéaliste et moins mystique, juxtapose les îles et les archipels, c'est-à-dire Madagascar, Maurice, La Réunion, Les Seychelles et les Comores, plus qu'elle ne les coordonne.

La méthode de l'analyse du discours, qui propose une conception ouverte de la littérature comme ensemble des discours oraux et écrits, conformément au concept d'archive (Foucault, 1969), se définit ici au carrefour de la littérature et des sciences humaines, notamment l'histoire, Auguste Toussaint publiant celle de l'océan Indien à partir de 1961.

Le but de la présente conférence est de tirer le bilan des recherches littéraires indianocéanes et de tracer une voie pour émanciper cette zone maritime du continent africain. Cette approche conjugue analyse et synthèse pour permettre de connaître, sans s'y arrêter, les différentes formes de discours de l'insularité indianocéane, chacune pour elle-même avant de voir le réseau qu'elles forment par comparaison les unes aux autres.

Eléments bibliographiques

JOUBERT J.-L., 1991, *Littératures de l'océan Indien*, Vanves, EDICEF/Ellipses.

JOUBERT J.-L., OSMAN A. & RAMAROSOA L., 1993, *Littératures francophones de l'océan Indien. Anthologie*, Paris, Groupe de la Cité.

PAGEAUX D.-H., 2016, *Lectures indiaocéanes. Essais sur les francophonies de l'océan Indien*, Paris, Maisonneuve.

DE RAUVILLE C., 1956, *Anthologie de l'océan Indien*, Tananarive, Cahiers de Lémurie.

DE RAUVILLE C., 1990, *Littératures francophones de l'océan Indien*, Saint-Denis, Tramail.

Écrire l'océan Indien depuis les îles créoles

Carpanin MARIMOUTOU

Professeur de Littérature française

EA 7390

Université de La Réunion

Si l'océan Indien, en tant qu'élément naturel et espace pratiqué est fortement présent dans les récits viatiques occidentaux vers les Indes et les Indes orientales dès le XVII^e siècle, on ne peut en dire autant des productions littéraires « autochtones » des îles créoles, pourtant clairement situées — du moins géographiquement et en raison des itinéraires de migration de leurs habitants — dans l'espace indianocéanique.

Cet oubli de l'océan s'explique sans doute en grande partie par la problématique centrale de ces textes et de ces discours qui interrogent le lieu de vie, le rapport à ce lieu, les modalités pratiques, symboliques et imaginaires de l'habiter du lieu insulaire et des processus de créolisation du temps, de l'espace et de la culture.

Les littératures des îles créoles de l'océan Indien (Maurice, La Réunion, les Seychelles) « oublient » pendant longtemps l'océan Indien ; celui-ci n'est essentiellement évoqué qu'en tant que médium de la relation oubliée ou fantasmée avec les terres et les cultures d'origine, ou en tant qu'extension de l'île à travers la description du paysage maritime ou la narrativisation de pratiques (pêche, jeux nautiques, plages...).

La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e entraînent cependant, en raison de la prise en compte de conflits géopolitiques (les Chagos), d'une narrativisation mémorialisée de l'histoire des migrations anciennes (esclavage, engagisme) ou contemporaines (coloniales ou post-coloniales), des effets de la mondialisation néolibérale, une attention accrue à l'océan Indien en tant qu'élément propre du récit, à la fois comme acteur et comme décor décisif.

Ma communication se propose d'explorer ce parcours des littératures des îles créoles dans leurs relations contrastées avec l'objet « océan Indien ».

Éléments bibliographiques

BRAGARD V., MAGDELAINE V. (dir.), 2016, *Interculturel Francophonies*, « Ecrivaines de l'île Maurice et de La Réunion, "Tisser des fils épars" », U. de Lecce.

LIONNET F., 2012, *Le Su et l'incertain. Cosmopolitiques créoles de l'océan Indien*, Trou d'eau, Ile Maurice, L'Atelier d'écriture.

VERGÈS F., MARIMOUTOU C., 2005, *Amarres. Créolisations indiaocéanes*, Paris, L'Harmattan.

MARIMOUTOU C., avril-septembre 2014, « Passages souterrains et labyrinthes des rencontres interculturelles dans les îles créoles de l'océan Indien : Des fantômes et des frontières », *Diogenes* 246-247.

MARIMOUTOU C., 2016, « Les littératures créoles de l'Indianocéanie », in J.M. Jauze (dir.), *Patrimoine partagé. Traits communs en Indianocéanie*, Commission de l'océan Indien, p. 147-159.

Patrimoine hybride dans les littératures orales de l'Indianocéanie : l'exemple du Hira Gasy de Madagascar

Faniry RANAIVO RAHAMEFY

Enseignante au sein de la Mention Études Anglophones

Doctorante au sein de la Mention Anthropologie

Équipe d'accueil doctorale : Culture, Comportements, Humanité

Université d'Antananarivo, Madagascar

Dans les écrits sur l'océan Indien, l'accent a surtout été mis sur les échanges commerciaux qui ont eu lieu dans cet espace et sur les routes maritimes empruntées par les commerçants. Peu d'études ont visé à dégager une identité indianocéanique. Il est ressorti de la conférence de Mahébourg qu'il est nécessaire de cristalliser une telle identité en tentant d'en tracer les contours et d'en faire ressortir les différentes facettes. C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent travail. En effet, nous étudierons la littérature orale qui est le véhicule par excellence de l'identité et de la culture du peuple qui l'a produite. Pour cela, nous prendrons l'exemple du Hira Gasy de Madagascar, une forme de représentation théâtrale et musicale pratiquée sur les Hautes Terres de Madagascar, afin d'illustrer toute la région. Nous partirons de l'hypothèse qu'à l'instar des autres littératures de l'Indianocéanie, le Hira Gasy témoigne de l'hybridité et du métissage qui caractérisent l'identité indianocéanique. Concrètement, nous procéderons à l'analyse de contenu et à l'analyse sémiotique d'un corpus constitué de trois enregistrements vidéo de performances Hira Gasy : « *Efa izay izany e ! fa izay vahaolana atao* » (« C'est ainsi ! Il faut maintenant trouver la solution ») de Dadalora Manalalondo, « *Efa izay izany ka inona indray* » (« C'est ainsi, que pouvons-nous y faire ? ») de Ramilison Besigara, et « *Nanao izay ialana fa tratra ihany* » (« Ils ont tout fait, mais n'ont pas pu y échapper ») de Rasoalalao Kavia. Nous confronterons nos observations de ces performances avec des analyses existantes de littératures orales indianocéaniques effectuées par d'autres chercheurs avant nous. La première partie du travail sera ainsi consacrée à une description du Hira Gasy tel que nous l'avons observé dans les enregistrements vidéo qui constituent notre corpus. Nous mettrons en évidence ses éléments constitutifs et sa structure, et ferons un essai de définition. Dans la deuxième partie du travail, nous discuterons du socle commun des genres littéraires oraux et folkloriques indianocéaniques, notamment en termes de leur héritage mixte, en nous appuyant sur les études précédemment effectuées. Dans une ultime partie, nous dégagerons le caractère mixte et « créolisé » du Hira Gasy et démontrerons qu'un tel métissage reflète l'identité et la culture malgaches. Nous soutiendrons que ce métissage fait partie intégrante non seulement de l'identité malgache, mais aussi de l'identité indianocéanique.

Éléments bibliographiques

HARING L., 1992, « Parody and Imitation in Western Indian Ocean Oral Literature », *Journal of Folklore Research* 29, n° 3 : 199-224.

JAUZE J.-M., 2016, *Patrimoines partagés : traits communs en Indianocéanie*. Commission de l'Océan Indien, Saint-André.

LIVE Y.-S., 2004, « Approche pour une étude du métissage des instruments de musique de l'océan Indien », *Kabaro. Revue internationale des sciences de l'homme et des sociétés*, Diversité et spécificités des musiques traditionnelles de l'océan Indien, II, n°2-3 : 13-26.

RANAIVOARSON P. A., 2001, *Ny hiragasy*, Edisiôna Md Paoly, Antananarivo.

RAZAFIARIVONY M., 1998-2000, « Ny karazan-dahateny antsoina hoe Sahala », *Bulletin de l'Académie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences* 75, n°1-2 : 35-42.

Vers une définition littéraire de l'Indianocéanie depuis les îles Maurice et de La Réunion

Marie Elisa HUET

Doctorante en littérature comparée

Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones (LCF EA 4549)

Université de La Réunion

Notre communication est à concevoir comme un essai définitoire de l'Indianocéanie, une contribution à sa définition depuis une perspective à la fois littéraire et comparatiste : ce que peut être l'Indianocéanie envisagée depuis les îles créoles de La Réunion et Maurice. Notre propos s'essaiera à définir les « contours géographiques » de l'Indianocéanie à travers la littérature, plus spécifiquement le roman.

Il s'agira de penser en relation des productions littéraires de l'océan Indien et de voir comment celles-ci représentent l'océan Indien, et si s'y dessine une pensée de l'Indianocéanie, une pensée indianocéanique, voire un « être-au-lieu » indianocéanique. Car si les îles créoles n'ont de cesse de rappeler et d'appeler les lieux d'origines de l'océan Indien avec lesquels elles communiquent sur un plan historique, géographique, culturel, humain..., ces passages, ces liens nous amènent à repenser et à élargir la compréhension de l'Indianocéanie à ces lieux et pays d'origines qui participent de l'« être-au-lieu » insulaire de La Réunion et Maurice.

Ces îles, leurs littératures, leurs imaginaires nous permettent de repenser les limites, les contours géographiques d'une indianocéanité qui se réduirait à l'espace sud-ouest de l'océan Indien. Ce qui nous amène à réviser les « critères » d'approches de cet espace du sud-ouest de l'océan Indien, mais aussi les perspectives d'approches des rapports qui unissent l'océan Indien et ces îles créoles.

Notre communication interrogera la façon dont ces îles sont irriguées par l'océan Indien et comment en retour ces îles elles aussi pèsent sur les façons de penser et d'écrire l'océan Indien. C'est cette dialectique, ces résonances entre ces îles créoles et l'océan Indien, qui feront l'objet de notre attention. Aussi, sont-ce les échos entre une dynamique que l'on pourrait qualifier de « globale » – celle de l'océan Indien – et les îles créoles mauriciennes et réunionnaises – conçues comme ce « local » – sur lesquelles se concentrera notre réflexion. Nous tendrons à montrer qu'il existe une dynamique, un « frottement » dialectique par lequel ce local et ce global se travaillent, s'influencent, se répondent, s'expliquent et s'élaborent mutuellement. Enfin, il s'agira de voir comment ces rapports nous permettent de penser un paradigme littéraire indianocéanique.

Eléments bibliographiques

ALPERS E. A., 2014, *The Indian Ocean in World History*, New York, Oxford UP.

MARIMOUTOU C., Françoise VERGÈS, 2005, *Amarres. Créolisations india-océanes*, Paris, L'Harmattan.

MC DONALD C., SULEIMAN S. R. (dir.), 2015, *French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire*, Paris, Classiques Garnier.

SHERIFF A., HO E. (eds), 2014, *The Indian Ocean. Oceanic connections and the creation of new societies*, London, Hurst & Company.

SUBRAHMANYAM S., 2005, *Explorations In Connected History. From the Tagus to the Ganges*, New Delhi, Oxford India Paperbacks.

Le sensible dans les œuvres insulaires contemporaines indianocéaniques

Miarifidy KEMPF

1^{re} année de doctorat Art et science de l'Art Université Paris 1 en cotutelle avec l'Université d'Antananarivo Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Les îles et les archipels sont des terrains singuliers de création artistique souvent marquées par des traditions ancestrales et un héritage culturel issu de mixités multiples et diverses diasporas. Pourtant, dans le cas de l'Indianocéanie et ce, malgré des fondements géographiques, historiques, culturels, politiques et environnementaux que partagent ses nombreuses régions, les créations insulaires restent peu visibles et peu d'interventions artistiques sont fédérées en son nom. A travers ce colloque, nous tenterons de comprendre par un regard esthétique une expression artistique propre à l'Indianocéanie tout en questionnant la place de l'art insulaire dans un contexte *géoartistique* et *géopolitique* global.

Dans un premier temps, nous adopterons une approche à la fois scientifique et poétique en exploitant les quatre éléments comme des médiateurs pour cerner les contours de l'Indianocéanie. En effet, envisager la terre, l'eau, l'air et le feu à la fois comme structure géographique et porteur d'un imaginaire à travers les mythes et les œuvres d'art peut être une hypothèse pour définir un certain *indianocéanisme*. Dans un second temps, nous déterminerons les problématiques liées au territoire en tant que perçu, conçu et vécu en analysant des productions artistiques qui traitent du sujet. Ainsi, en nous appuyant sur un corpus « délimité par région » comme par exemple les photographies de Thierry Fontaine pour La Réunion, les installations de Temandrotra pour les Tandroy du sud de Madagascar, les performances de Christopher Babet (*Kreyolomounn*) pour l'île Maurice ou encore le film documentaire de Badroudine Abdallah (*Le grand mariage*) pour les Comores, nous constaterons que les artistes reconquièrent les territoires de leur culture d'origine en renouant avec les formes plastiques ancestrales. On peut donc observer une réappropriation de la charge et de la force mystique de l'objet avec lequel le lien spirituel n'a jamais été totalement rompu.

Définir l'Indianocéanie c'est finalement reconstruire sans cesse son héritage par la transmission, le savoir et le partage. Il faut donc concevoir l'ensemble des territoires non pas comme des figures figées mais dans une optique de restructuration permanente, un processus nécessaire pour tisser son devenir. En cela, l'art contemporain insulaire indianocéanique pourra être une possible réponse, qui ne sera pas un simple artefact territorial local, mais une rencontre de la mémoire et des sources culturelles profondes du lieu tourné vers l'avenir.

Éléments bibliographiques

BACHELARD G., 1957, « La poétique de l'espace », Édition Quadrige, PUF.

BARRIENDOS J., 2010, « Geoaesthetic Hierarchies : Geography, geopolitics, global art, and coloniality », in James Elkins, Alice Kim, and Zhivka Valiavicharska (Eds.), *Art and Globalization*, Penn State University Press (The Stone Art Theory Seminar, vol. 1).

MEITINGER S., 2005, « Île et Exil, ou le pas au-delà. Problématique pour une poétique insulaire de l'océan Indien : J.-J. Rabearivelo, M. de Chazal, B. Gamaleya », *L'Insularité*, études rassemblées par Mustapha Trabelsi, CRLMC, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

SOULAGE F., 2013, « Géoartistique et Géopolitique : Frontières », Édition L'Harmattan.

L'Indianocéanie attirante. Les épisodes coloniaux polonais à Madagascar

Maciej JEDRUSIK

Professeur titulaire en géographie

Faculté de Géographie et d'Etudes Régionales, Université de Varsovie, Pologne

Les Polonais étaient fascinés par Madagascar depuis longtemps. L'histoire d'un aventurier du XVIII^e siècle Beniowski (d'origine polonaise, slovaque ou hongroise) a nourri l'imagination des générations consécutives et a conféré à Madagascar une image d'Arcadie ou de Terre Promise.

Notre communication porte sur le projet de coloniser Madagascar par les paysans, ainsi que des juifs polonais, pour « aider » la France dans le processus d'une colonisation blanche de ce territoire dans la seconde moitié des années 1930. La France étant favorable à ce projet, le ministre français des Colonies, Marius Moutet et le ministre des affaires étrangères de Pologne Joseph Beck ont proposé de créer à cet effet une Commission d'Etudes sur Madagascar qui comprenait trois membres : Mieczyslaw Lepecki (ancien officier adjoint du Marechal Pilsudski), Leon Alter (directeur de la Société Juive d'Emigration à Varsovie) et Salomon Dyk (l'ingénieur-agronome de Tel-Aviv). Après avoir réalisé cinq voyages à Madagascar le groupe a indiqué la partie septentrionale du haut plateau central Ankaizina, comme lieu possible de colonisation.

Jamais réalisée, cette l'idée paraît folle, en raison de l'ignorance totale de la nature tropicale en Pologne, mais a été aussi très attractive par son exotisme.

Eléments bibliographiques

FIEDLER A., 1976, *Wiek męski-zwycięski*, Iskry, Warszawa, 252 p.

LE BOURDIEC F., 1978, *Hommes et paysages du riz à Madagascar*, étude de géographie humaine, F.T.M.-Imp. du Foiben-Taosarintanin I Madagasikara-Antananarivo, 648 p.

LE BOURDIEC P. et F., 1967, « L'Ankaizina, problèmes de mise en valeur d'une région », in : Battistini R. (ed), *Madagascar Revue de Géographie* n°10-11, Université de Madagascar, Tananarive, p. 7-40.

LEPECKI M., 1938, *Madagaskar. Kraj-ludzie-kolonizacja*, Towarzystwo Wydawnicze Rój, Warszawa, 311 p.

Les immigrants malgaches aux Comores et aux îles Mascareignes pendant les périodes coloniales et postcoloniales : des fonctionnaires aux travailleurs

Dr Roland RAKOTOVAO

Maître de Conférences, Mention Histoire,

Faculté des lettres et sciences humaines, Université d'Antananarivo

Les migrations ont marqué l'histoire de Madagascar depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Les immigrants anciens venant des pays riverains de l'océan Indien ont conduit à la formation du peuple malgache. Leur arrivée à Madagascar se situe notamment dans le contexte des activités commerciales qui s'effectuent sur la côte orientale de l'Afrique. Ensuite, les migrations intérieures sont favorisées essentiellement par la formation des royaumes, le contact avec la civilisation occidentale par le biais de l'évangélisation, la scolarisation et la monétarisation de l'économie et enfin par la construction de la nation malgache. A la même période, ces migrations sont accompagnées de mobilités des Malgaches à l'échelle régionale et internationale. Notre choix porte justement sur cette mobilité régionale, en particulier au niveau des îles de l'océan indien. Au début de la colonisation, les premiers Malgaches à se déplacer dans ces îles notamment aux Comores sont des fonctionnaires qui travaillent dans l'administration, étant donné que les Comores sont une des dépendances de Madagascar. D'autres catégories de migrants vont arriver par la suite dans ces îles. Il s'agit des travailleurs qui ont préféré y rester définitivement, certains exercent des travaux saisonniers ou temporaires. Nous voudrions ainsi suivre les trajectoires de ces migrants en essayant de définir leur identité au départ de Madagascar, pendant l'installation dans les îles de l'océan Indien et au retour ou non au pays d'origine. Ces migrants ont quitté Madagascar sur la base d'une identité nationale malgache imaginaire. Les contacts entre groupes de population à Madagascar restent encore sur un fonds de division entre habitants des Hautes terres et ceux des régions côtières. En outre, les horizons des Malgaches sur les relations avec l'extérieur se limitent généralement au niveau des Africains et des Européens. Ainsi, comprendre l'identité/altérité entre Malgaches et habitants des îles Comores et Mascareignes à travers ces différents types de migrants nous permet de saisir les rapports des immigrants malgaches avec leurs compatriotes au pays d'accueil et au pays d'origine ainsi qu'avec les peuples des îles de l'océan Indien. Comment définissent-ils leur identité de Malgache, de peuples de l'océan Indien ? Notre démarche se fonde essentiellement sur l'analyse de l'itinéraire individuel ou collectif de ces migrants, sur les motivations de leur départ, les stratégies et réseaux d'intégration dans les lieux d'accueil et l'attitude vis-à-vis du retour ou non au pays d'origine.

Eléments bibliographiques

- HOARAU P., 2013, « Un nouvel espace géopolitique se dessine : l'Indianocéanie », *Études océan Indien*, n°49-50, INALCO.
- LARSON P. M., 2005, « La diaspora malgache aux Mascareignes (XVIII^e et XIX^e siècles) : notes sur la démographie et la langue », *Revue Historique de l'Océan Indien*, Volume 1, 143-155.
- OTTINO P., 1974, *Madagascar, les Comores et le Sud-ouest de l'océan Indien*, Publication du Centre d'Anthropologie culturelle et sociale, Université de Madagascar, Tananarive, 102 p., 2 cartes.
- ODR et CREDOC, 2004, *La situation des populations migrantes originaires de l'océan Indien*, Synthèse, décembre, 13 p.
- QUIMINAL C., 2000, « Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoire des femmes », *Autrepart* (14), p. 107-120.

Archipel des Comores, pays indianocéanique : une souveraineté contestée

Dr Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE

Maître de Conférences en Histoire Contemporaine à l'Université des Comores

Membre de l'équipe de recherche EDSCL – FLSH de l'UDC

Chercheur Associé au CNDRS et au CRESOI

Notre communication, intitulée : « *Archipel des Comores, pays indianocéanique : une souveraineté contestée, depuis le 6 juillet 1975* », est une contribution à ce colloque international, « *Définis-moi l'indianocéanie* », 04 et 05 octobre 2018, à l'Université de La Réunion. C'est un regard croisé sur la proximité géographique, l'histoire, les valeurs socioculturelles et identitaires communes, et les évolutions politiques de l'archipel des Comores. Situé au sud-ouest de l'océan Indien, ce pays insulaire est une partie intégrante du monde indianocéanique.

Lors du Référendum du 22 décembre 1974, pour l'autodétermination de ce territoire, sous colonisation française, les Comoriens ont voté pour l'indépendance à 94,56 % de oui dans les trois îles de la Grande-Comore, d'Anjouan et de Mohéli et à 63,82 % de non à Mayotte. Le gouvernement français, puissance de tutelle, n'a pas validé les résultats dans leur globalité.

Face à cette nouvelle donne politique, le 6 juillet 1975, s'appuyant sur son statut d'autonomie interne, le gouvernement et la chambre des députés (Parlement comorien) ont fait le choix d'une proclamation unilatérale de l'Indépendance. De leur côté et au même moment, une partie des responsables politiques, élues Mahoraises, dénonce cette option. Elle la considérait comme illégale et demandait le maintien de leur île au sein de la république française.

Malgré le passé précolonial et colonial commun, ce processus d'indépendance a ouvert deux voies controversées : celle de l'accession des Comores à la souveraineté internationale et celle d'une collectivité territoriale pour Mayotte avec son évolution actuelle au statut de 101^e Département français.

Certains défis majeurs, ceux des secteurs d'intervention prioritaires, celui des nombreux morts migrant périlleusement vers Mayotte sur des embarcations de fortunes, (« *Kwassa kwassa* »), nécessitent des interventions humanitaires urgentes.

Le Haut Conseil Paritaire et la Commission mixte France-Comores pour la décrispation tripartite, Comores, France et Mayotte, représentent un cadre, plus ou moins, approprié pour appuyer et motiver les solutions humanitaires urgentes. Ces deux organes sont aujourd'hui des leviers non négligeables pour la coopération régionale et le développement de l'ensemble de l'archipel dans le contexte indianocéanique.

Il est cependant nécessaire de relever que certaines maladies graves qui affectent des originaires des trois îles sont, par le biais du couloir humanitaire d'abord traitées à Mayotte et les cas les plus complexes, transférés à La Réunion et en France. Le contentieux sur l'indépendance contestée ne doit pas être un blocage pour le règlement des défis humanitaires prioritaires mais, aussi, une opportunité d'une « *détente* » prometteuse pour un avenir équilibré de ce pays.

Eléments bibliographiques

COMBEAU Y., 2006, 1946, « Une décolonisation française », in *La réunion et l'océan Indien de la décolonisation au XXI^e siècle*, actes du colloque de Saint-Denis de La Réunion (23-24-25 octobre 2006), Paris, Les Indes Savantes, p. 145-156, 260 p.

HASSANI-EL-BARWANE M., 2008, *Bréviaire sur l'histoire politique des Comores (1946-2006)*, séminaire HAPSOL, organisé par le CRESOI, du 26 au 28 novembre 2008, La Réunion, 30 p.

- HASSANI-EL-BARWANE M., 2010, « Une colonisation dans la douleur 1841-1975 », dans sa Thèse de Doctorat nouveau régime en histoire contemporaine, « Le système foncier comorien de 1841 à 1975 », soutenue en avril 2010, à l'Université de La Réunion, 339 p.
- HERMET F., 2015, *Mayotte Etat des lieux, enjeux et perspectives, Regards croisés sur le dernier-né des départements français*, Paris, L'Harmattan, 225 p.
- ORAISON A., 2004, « La mise en place des institutions de l'"Union des Comores" prévues par la Constitution du 23 décembre 2001, L'avènement d'un régime de type présidentiel et fédéral dans un Etat Francophone du canal du Mozambique », *Revue française du droit constitutionnel*, n°60, p. 771-795 p.

De l'espace océan Indien comme espace-ouverture ou comment devenir des Enfants de l'océan Indien ?

Laëtitia BOQUI-QUENI

Doctorante en Philosophie

En quel(s) sens l'Indianocéanie est un espace tissé de frontières (en de multiples sens) mais aussi, inversement, comment l'élaboration d'un concept d'Indianocénie – sur lequel l'appel à communication insiste – peut conduire à transformer les représentations existantes de la frontière ? En cela, il ne s'agirait pas simplement d'appliquer un concept prédéfini à une « situation » ou une « région », mais aussi de se demander en retour les effets de déplacements épistémiques (ou les nouvelles frontières intellectuelles, justement) que celle-ci peut provoquer.

Nous travaillerons donc sur la polysémie de la frontière, en tant qu'elle sépare, mais aussi en tant qu'elle relie. En tant qu'elle distingue, mais aussi en tant qu'elle produit de la communication, du mélange, et de l'hybridation. Et puis comment la frontière prend elle-même de l'espace (Balibar parle d'« espace-frontière »). Via La Caraïbe, nous tenterons également d'introduire une spatialité non euclidienne, en même temps qu'une géophilosophie du concept où Indianocéanie et Caraïbes seraient – pour filer la métaphore frontalière – contigües.

Nous tenterons enfin de réfléchir sur l'idée de frontière temporelle, entre l'avant et l'après, le passé le présent, les héritages multiples et ce qu'on en fait, avec là encore les contaminations, sur laquelle une certaine question coloniale persiste.

Il s'agira dans un premier de montrer les limites d'une pensée de l'océan Indien comme ensemble de frontières (cf. l'interculturel dans les Iles du Sud-Ouest selon Sudel Fuma ou encore la poétique de l'écrivain Boris Gamaleya). C'est l'idée d'un espace-frontière.

Puis nous essaierons d'interroger la géopolitique d'un point de vue critique (loin de limiter cette critique au politique, il s'agira en fait également de traverser l'art et le culturel en tant que politique de résistance ou impolitique qui travaille le politique de la francophonie « trait d'union ») sous l'angle minoritaire panafricain (cf. Amzat-Boukari-Yabara).

Enfin, nous poserons la question d'un mode indigène (Viveiros de Castro) indianocéanique comme puissance d'agir, c'est-à-dire des conditions de possibilité d'une citoyenneté-civilité (Balibar, *La proposition de l'égaliberté*, 2010), dans l'espace indianocéanique.

Eléments bibliographiques

GLISSANT E., 1997, *Traité du Tout-Monde, Poétique IV*, Paris, Gallimard, Coll. « Blanche », 268 p.

HOARAU P., 2013, « Un nouvel espace géopolitique se dessine : l'indianocéanie », *Etudes océan Indien, Archipels créoles de l'océan Indien*.

SIBERTIN-BLANC G., « Cartographie et territoires. La spatialité géographique comme analyseur des formes de subjectivité selon Gilles Deleuze », *L'Espace géographique* 2010/3 (tome 39), Belin, p. 225-238.

VIVEIROS DE CASTRO E., 2009, *Métaphysiques cannibales*, Paris, PUF, Coll. « Métaphysiques », 216 p.

Les langues créoles de l’océan Indien : propriétés spécifiques et propriétés universelles

Jean-Philippe WATBLED

Professeur de linguistique

Directeur du LCF

Dans cette communication, on se posera, dans une approche essentiellement synchronique, la question des propriétés linguistiques des principaux créoles de l’océan Indien : réunionnais, mauricien, seychellois. Ces langues seront comparées entre elles, et seront également comparées à d’autres langues créoles à base française, celles de l’Atlantique (guadeloupéen, martiniquais, guyanais, haïtien...), ainsi qu’à certaines autres langues de contact à base néerlandaise (afrikaans), à base portugaise (cap-verdien) et à base anglaise (notamment le créole jamaïcain et les pidgins de l’océan Pacifique : tok pisin, bislama, pidgin des Îles Salomon, pidgins australiens...).

Un certain nombre de paramètres phonologiques et grammaticaux pertinents seront sélectionnés afin de déterminer le degré de spécificité des créoles « indianocéaniques » : systèmes phonématiques, présence ou absence de flexion, expression du temps, de l’aspect et de la modalité, « profils » syntaxiques...

La problématique principale consistera à essayer de dégager d’éventuelles propriétés communes des créoles réunionnais, mauricien, seychellois, qui permettraient de les caractériser et de les opposer aux autres langues de contact qui font l’objet de la comparaison.

On en profitera pour se demander dans quelle mesure il est possible de définir la « créolité » d’une langue, et si l’originalité de ces langues ne tient pas davantage aux conditions historiques de leur genèse et à la situation sociolinguistique des territoires où elles sont parlées qu’à leurs traits typologiques proprement linguistiques.

Quelques hypothèses centrales seront posées et examinées : le rôle crucial de l’état des langues dont sont issus les créoles au début de leur construction, la manière dont les langues sont « fabriquées » du point de vue cognitif, les contraintes pragmatiques susceptibles de jouer un rôle lors de la genèse de ces langues et, enfin, les relations entre, d’une part, les notions de substrat et superstrat et, d’autre part, celles de parlers endogènes et parlers exogènes.

Éléments bibliographiques

- CHAUDENSON R., 2003, *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris, L’Harmattan.
- DONALDSON B., 1994, « Afrikaans », in Ekkehard König & Johan van der Auwera (eds), *The Germanic Languages*, Routledge, New York & London, p. 503-504.
- NEUMANN-HOLZSCHUH I. & SCHNEIDER E. W. (éd.), 2001, *Degrees of Restructuring in Creole Languages*, Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- VERHAAR J. W. M., 1995, *Towards a Reference Grammar of Tok Pisin*, Honolulu, University of Hawai’i Press.
- WATBLED J.-P., 2015, « Les particularités morphosyntaxiques du créole réunionnais », *Études Créoles*, vol. XXXIII n°2, p. 111-125.
(URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/watbled.pdf)

Les devinettes comoriennes de Mayotte

Ahmed DANIEL

Professeur des écoles

Docteur de l'INALCO, Paris

Dans la société traditionnelle de l'Archipel des Comores, l'oralité joue encore un très grand rôle. C'est le cas ici chez les habitants de Mayotte. Le champ de la littérature orale y est vaste ; il couvre, entre autres, les contes, les chants, les chroniques, les proverbes et les devinettes qui font l'objet de cet article. Ces dernières servent à traduire leur vécu quotidien. Par-delà les différences d'origine, d'époque ou de mode de vie, on est frappé par la similitude de ces textes oraux ou leur influence sur d'autres cultures. C'est que l'aventure humaine débouche sur les mêmes constats et que l'existence secrète les mêmes enseignements. Les idées de l'homme se rejoignent à travers l'espace et le temps dans une troublante Indianocéanie. Les Comoriens de Mayotte seraient-ils différents des autres peuples, dans ce domaine ? Certes non. Certaines de leurs devinettes sont originaires d'autres cultures des îles de l'océan Indien. Beaucoup d'entre eux ont toujours cherché à tirer le plus grand parti des devinettes afin d'éveiller ou instruire les autres. Pour en goûter la saveur et les apprécier à leur juste valeur, l'idéal est de pouvoir les lire dans les deux langues, c'est-à-dire en *shiMaore*, leur langue d'origine et en français, la langue de traduction. Cela car une traduction, aussi fidèle soit-elle, ne peut pas restituer toute leur portée affective et esthétique.

Eléments bibliographiques

BAVOUX C., 1993, *Devinettes de l'océan Indien. Ankamantatra, Zedmo, Sirandanes, Devinay*, Université de La Réunion, L'Harmattan.

DANIEL A., dit Café, 2000, *La littérature comorienne de l'île d'Anjouan. Essai de classification et de traduction des genres écrits et oraux*, Thèse de doctorat nouveau régime d'Études Africaines, Paris, INALCO.

MICHEL J., 1983, *Zistwar ek zedmo sesel. Contes, devinettes et jeux de mots des Seychelles*, Editions Akpagnon/A.C.C.T.

MOUSSA S. A., 1992, *Contribution à l'étude de la littérature orale de la Grande-Comore*, Thèse de Doctorat, nouveau régime, Paris, INALCO.

RICKENBACHER G., 1980, *Fahendrena Malagasy, Morombe, Tananarive*.

Espace Indianocéanique et jeunes Malgaches : représentations et dynamique d'appropriation

Zanafy Gladys ABDOUL

Enseignant-chercheur (AESR, Doctorante)

Laboratoire LAGI (Langues, Littérature, Genre et Interculturalité), Ecole Doctorale : Sciences Humaines et Sociales,

Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antananarivo, Madagascar

La tendance émergente au régionalisme a vu s'agrandir l'intérêt porté à une volonté de construire un espace et une identité commune au sein des archipels de l'océan Indien ces dernières décennies. Une identité commune fondée sur un héritage culturel et historique partagé ainsi que des intérêts économiques et géopolitiques évidents. Cependant, cette identité commune ne semble guère se refléter ou avoir une réelle influence sur la réalité des populations évoluant dans cet espace commun. Dans le cas des jeunes de Madagascar, la majorité de la population ignore l'exakte étendue de ce vaste espace géographique et culturel malgré une volonté politique apparente de poursuivre l'aventure indianocéanique. D'où la question d'appropriation de l'espace indianocéanique au sein du grand public, surtout les jeunes qui en constituent les acteurs majeurs. La volonté des politiques suffit-elle pour valoriser cette réalité régionale et faire en sorte qu'elle ait un impact significatif sur le futur des jeunes Malgaches ? Quels changements, s'il y en a eu, l'intégration de Madagascar dans cet espace indianocéanique ont-ils apportés à la construction identitaire des jeunes Malgaches ainsi qu'à leurs perceptions et leurs représentations d'eux-mêmes et des autres ? La lecture et l'interprétation des réponses apportées à ces questions par des jeunes étudiants de l'Université d'Antananarivo apporteront un certain regard sur la dimension et la dynamique de cet espace commun pour les jeunes dans le contexte malgache.

Eléments bibliographiques

AHNEE G., 2013, « Indianocéanie, alterocéanie », in *Les mille visages de l'océan Indien*, Actes du colloque de la Commission de l'Océan Indien, Mahébourg, 6 et 7 Juin, p. 40-44.

HOARAU P., 2013, « Un nouvel espace géopolitique se dessine : l'Indianocéanie », in *Etudes Océan Indien* (49-50), Paris, INALCO. [Online] available from: <http://oceanindien.revues.org/1881>, [accessed 26 January 2018].

LOMBARD J., 2010, « Images et imaginaires, quels images au fondement de la culture malgache ? », in *Etudes Océan Indien* (44), Paris, INALCO. [Online] available from: <http://oceanindien.revues.org/571>, [accessed 29 January 2018].

MALBERT T., 2013, « Emergence d'une identité indianocéanique, quels défis ? », in *Les mille visages de l'océan Indien*, Actes du colloque de la Commission de l'Océan Indien, Mahébourg, 6 et 7 Juin, p. 15-20.

MOORTHY S. and JAMAL A., 2010, *Indian Ocean Studies : Cultural, Social, and Political Perspectives*, New York, Routledge Indian ocean series. [Online] available from: <http://en.bookfi.net/book/692117> [accessed 29 November 2017].

EXPOSITION

L'Indianocéanie haute en couleurs

Daisy JAUZE, artiste peintre, docteure es-Lettres

JH Steph, photographe d'art

Lolo Dubur, photographe d'art

Liv Liv, photographe d'art

Aux plasticiens sollicités dans cette rencontre internationale, est revenue la charge de « montrer » l'Indianocéanie, chacun selon son art : la peinture pour Daisy Jauze ou la photographie pour JH Steph, Lolo Dubur et Liv Liv (Assos Fullpix).

Des spectateurs avertis tenteront de nommer le lieu de la scène qu'ils voient. C'est Madagascar, Maurice, Rodrigues, La Réunion, les Comores, Mayotte ou les Seychelles, mais rien n'est bien certain et les étiquettes ne sont d'aucun secours puisqu'elles ne l'indiquent pas. En effet, le défi n'est pas de retrouver telle ou telle île spécifique, mais de percevoir toutes les îles dans le panel proposé. De ce fait, ont été écartées les spécificités paysagères qui permettent de désigner immédiatement l'une d'elles (pas de volcan, de haute montagne, de plage de sable fin d'atolls coralliens). D'un autre côté, la végétation luxuriante commune n'a pas eu la priorité puisque les mêmes fleurs et fruits ornent les catalogues de voyages des Antilles, des Caraïbes ou des îles du Pacifique. Les représentations picturales de ces artistes bénéficient d'un regard transcendantal où priment les jeux de couleurs et la lumière si franche des îles.

Ces territoires insulaires subissent, eux aussi, les coups de butoir de la mondialisation et du modernisme, ils évoluent différemment en fonction de leur intégration politique, des enjeux internationaux, des modèles tutélaires et des aides financières. La notion d'Indianocéanie efface également les orientations socio-politiques, pour montrer l'identité commune bien ancrée dans le parfum des épices roulé par l'océan, qui demeure en suspension entre deux immeubles et saute aux yeux au détour d'une route à grande circulation ; cette réalité est portée par les gestes quotidiens d'une population métissée, bigarrée, au parler chantant, issue d'un même brassage ethnoculturel.

Les œuvres présentées proposent un voyage dans la perception artistique d'une Indianocéanie lumineuse et colorée.

Le sport vecteur et promoteur de l'Indianocéanie ? Les jeux des îles de l'océan Indien 1979-2015

Evelyne COMBEAU-MARI

Pr. Histoire contemporaine

OIES - CRESOI

Université de La Réunion

Notre communication souhaite mettre en évidence le rôle pionnier du sport et des institutions sportives réunionnaises (Comité régional Olympique et Sportif : CROS) dans la promotion d'un projet de coopération régionale dans la zone insulaire du sud-ouest de l'océan Indien. L'idée d'élaborer un grand événement sportif régional a mûri pendant toute la décennie 70 mais se heurte dès son origine aux difficultés inhérentes aux relations diplomatiques et aux décisions liées à la politique de la France dans cette région du monde. Pour autant, les premiers jeux des îles de l'océan Indien voient le jour en août 1979 et se déroulent pour leur première édition à La Réunion. Organisés sur le modèle des olympiades, en principe tous les quatre ans, ces jeux s'installent dans le paysage régional et connaissent au fil des manifestations une amplification de la participation et de l'impact.

Sans aucun doute, les affrontements sportifs constituent de précieux jalons historiques dans la connaissance, les expressions et les définitions de l'Indianocéanie. Situés au cœur des tensions inhérentes à chaque île et aux rapports qu'elle entretient avec ses voisines, les jeux par l'émotion générée et leur portée éminemment symbolique deviennent un excellent révélateur de la nature des relations internationales dans cette partie du monde. Par compétitions sportives interposées, sont ainsi convoquées les problématiques d'indépendance régionale et d'appartenance nationale, de suprématies et dominations politiques, d'identités insulaires et de revendications territoriales.

Eléments bibliographiques

COMBEAU-MARI E., 2003, « Entre sport et politique : les jeux de la communauté », in Combeau Yvan (dir.), *La Réunion-Madagascar, 1942-1972*, Paris, SEDES.

GÉRÉONE J.-P., 1998, *Jeux des îles de l'océan Indien, du rêve à la réalité 1979-1998*, Maurice, Little grey.

GÉRÉONE J.-P., 2009, *Jeux des îles de l'océan Indien (1974-2007) : croire en ses utopies*, Comité régional olympique et sportif de La Réunion.

HOUPPERT Y.-E., 2008, *Les jeux des îles de l'océan Indien, sport et géopolitique*, Paris, L'Harmattan.

Indianocéanie : place et enjeux du lien social et culturel à travers les jeux de la CJSOI et les jeux des îles de l'océan Indien

Odile Edith RAZAKAMAHEFA

Docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Maître de Conférences

Chef de la Mention de l'enseignement apprentissage et didactique des activités physiques sportives et artistiques (EAD/ APSA) de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université d'Antananarivo, Madagascar

Les jeux de la Commission de la Jeunesse et des sports de l'océan Indien (CJSOI) sont organisés tous les deux ans. Quant aux jeux des îles de l'océan indien qui datent de 1979, leur objectif est de rassembler la jeunesse de l'océan Indien. Les jeux de la CJSOI et les jeux des îles de l'océan Indien font partie d'une préoccupation majeure. De multiples questions se posent à leur sujet. Entre autres, comment jouent-ils dans l'émergence d'une identité indianocéannienne forte ? Comment servent-ils tout à la fois à marquer la cohésion, les appartenances sociales et les unifier ? Comment contribuent-ils à la différenciation sociale et culturelle ?

Les jeux de la CJSOI sont un rendez-vous au niveau de l'océan Indien pour promouvoir le dialogue et les échanges sur les enjeux du lien social et culturel, notamment en ce qui concerne la solidarité par et pour les jeunes au niveau de l'océan Indien. Les jeux de la CJSOI ont la vocation de réunir les acteurs nationaux, internationaux voire la population des îles de l'océan Indien. Leur réalisation mobilise les secteurs de l'économie, du social et culturel. Les jeux de la CJSOI permettent aux jeunes de l'océan Indien, âgés de 14 à 17 ans, de se rencontrer régulièrement afin de préparer la relève de demain.

Les jeux des îles de l'océan Indien se déroulent tous les 4 ans et rassemblent actuellement sept délégations : Madagascar, l'île de La Réunion, l'île Maurice, les Seychelles, Mayotte, l'Union des Comores et les Maldives. Ces jeux présentent trois grands volets : un aspect économique qui demande des produits sportifs, des organisations sportives et de l'animation culturelle. La réalité révèle, en fait, une activité beaucoup plus dense. Les participants des jeux s'organisent en effet en des ensembles diversifiés dans lesquels l'île désignée à abriter les jeux semble assurer une position de leader. Il existe bien une différenciation thématique des acteurs et des structures par une prestation culturelle traditionnelle et aussi typique des îles respectives. Cette organisation des jeux au sein de l'Indianocéanie crée une solidarité et amitié entre les îles.

L'étude de ces deux jeux importants nous permettra de mettre en évidence des pistes de travail pour l'analyse des enjeux du lien social et culturel en privilégiant les facteurs d'unité, de solidarité et de cohésion à travers les prestations culturelles.

Eléments bibliographiques

BART F., Jauze J.-M. (dir.), 2016, « Patrimoines partagés, traits communs en Indianocéanie », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 272 | Octobre-Décembre 2015.

CLAVERIE E., COMBEAU-MARI E., 2011, « La rencontre nationale sportive malgache et sa revue *Trait d'union*. Mémoire et identité en situation migratoire », *Migrations Société*.

COI, 2013, *Les mille visages de l'Indianocéanie* : actes du colloque, 6 et 7 juin 2013, Mahebourg.

COMBEAU-MARI, E., 2009, *Le sport colonial à Madagascar, 1896-1960*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer.

HOUPERT Y.-É., 2008, *Les Jeux des îles de l'océan Indien : Sport et géopolitique*, Paris, L'Harmattan.

Les pratiques sportives comme facteur de développement durable : une ambition à affirmer pour l'Indianocéanie ?

Olivier NARIA

Docteur en géographie

Les pratiques sportives connaissent aujourd'hui un engouement exceptionnel et elles sont au carrefour d'enjeux importants pour les territoires. De domaine cloisonné jusque dans les années 1950 dans les pays de l'océan Indien, le sport s'est transformé pour devenir, sous des formes diverses, une composante de la vie quotidienne d'une grande majorité d'habitants, un vecteur de développement économique ou un atout de valorisation des territoires.

Territoires d'héritages français, britanniques ou hollandais, associés à des modes de vie en évolution très rapides, à des cultures et des identités particulières, les pays de l'océan Indien présentent des problèmes spécifiques sur les plans environnementaux, économiques et sociaux. Par ailleurs, la jeunesse constitue la moitié de la population indianocéanique et elle représente un défi majeur pour les acteurs locaux. La problématique du développement durable de ces pays place inexorablement cette jeunesse au cœur des politiques publiques. Elle soulève un ensemble d'enjeux cruciaux dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé ou encore du sport.

Au-delà de l'organisation événementielle des Jeux des Iles de l'océan Indien entre les pays de l'océan Indien, l'objectif de cette communication est de montrer les logiques de décisions des acteurs. Quels sont les enjeux et les limites du rôle des pratiques sportives dans le développement durable des pays de l'océan Indien ?

La démarche méthodologique s'appuie sur une démarche à la fois quantitative et qualitative sur les politiques publiques de sept pays de l'océan Indien : La Réunion, l'Union des Comores, Madagascar, Les Seychelles, Maurice, Mayotte et Les Maldives. Sur le plan qualitatif, le travail de terrain et les entretiens auprès de divers acteurs, tels des universitaires, des membres des Ministères des Sports ou des pouvoirs publics ont tenu une place déterminante. Sur le plan quantitatif, nous nous appuierons sur le recensement de la répartition territoriale des licences sportives et clubs des fédérations agréées des pays de l'océan Indien.

Notre réflexion aura pour ambition de fournir la meilleure compréhension possible des obstacles et des ressources existant dans les rapports entre sport et développement durable, ainsi que de proposer des orientations et des perspectives pour promouvoir le dialogue sur les politiques de développement des pays de l'océan Indien. Mais surtout, au-delà, il offre l'occasion de mettre en œuvre une véritable réflexion « d'un projet sportif de coopération régionale » dans ces pays et de contribuer à la définition de l'Indianocéanie.

Eléments bibliographiques

NARIA O., KATHILE D., SHERWIN K., 2015, « Développement territorial et mise en patrimoine des ressources locales : réflexions à partir d'un parcours urbain dans le secteur touristique à Victoria aux Seychelles », in Folio F., Bouchet S., *Océan Indien : enjeux patrimoniaux et touristiques*, actes du Grand Séminaire de l'océan Indien, collection « Terres et sociétés indocéaniques », Epica Editions, 171-194.

NARIA O., KHATILE D., 2012, « Kid Stewed in Red Wine to Reunion Island : ritual and representation », in Baldacchino G. and A. (dir.), *A Taste of Islands : 60 Recipes and Stories from our World of Islands*, Charlottetown, Canada Island Studies Press, 138-142.

NARIA O., 2012, « Geo-historical approach of forms of development of the sportive territories in the Indian Ocean : New perspective, new outcomes », in *Sport Governance in the world. A socio-historic approach*, West Europe (tome 1, 2011); East-Europe (tome 2,

mars 2012); *Rest of the world (tome 3, avril 2012)*, C. Sobry (dir), Edition Le Manuscrit, Sport Social Studies Collection, 504 p.

NARIA O., 2010, « Les activités de loisirs et de tourisme sportif de nature comme outil de développement local : le cas de l'île de La Réunion (France) », *Comme un parfum d'îles*, sous la direction de Sevin O., Chaléard J.-L. et Guillaud D. (dir.), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (PUPS), 251-259.

NARIA O., 2008, *Géographie du sport à La Réunion. Cultures sportives et territoires*, Paris, L'Harmattan, 430 p.

Les échanges commerciaux dans l'espace indianocéanique dans les années 1960 et 1970 : enjeux internationaux et régionaux

Lalasoa Jeannot RASOLOARISON

Maître de conférences - HDR

Département d'Histoire

Université d'Antananarivo (Madagascar)

Les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (Comores, Seychelles, Madagascar, La Réunion et l'île Maurice), vu leur climat, sont spécialisées dans les cultures riches (café, vanille, cacao, girofle, canne à sucre...) et restent essentiellement des pays exportateurs de produits d'origine végétale. Dans les années 1960 et 1970, avec le changement du statut de la plupart d'entre elles, dû au processus de décolonisation, leurs relations commerciales se diversifient. Pour des pays comme Madagascar, l'adoption de la politique « tous azimuts », opérée à partir de 1974, fait développer les échanges avec des pays socialistes, aussi bien au niveau des exportations qu'à celui des importations. Toutefois, les échanges restent importants au niveau régional. Ceux-ci sont surtout constitués de produits alimentaires. Les Comores importent en quantité de Madagascar du riz, tandis que les Seychelles achètent du sucre à l'île Maurice pour la consommation de leur population. Entre La Réunion et Madagascar, le volume des échanges se situe à un niveau élevé, notamment durant la période 1960 à 1972.

Eléments bibliographiques

CADOUX C., 1969, *La république malgache*, Paris, Editions Berger-Levrault, 125 p.

CHAGNOUX H. et HARIBOU A., 1980, *Les Comores*, Paris, PUF, 127 p.

FAVOREU L., 1970, *L'île Maurice*, Paris, Editions Berger-Levrault, 119 p.

SCHERER A., 1966, *Histoire de La Réunion*, Paris, PUF, 126 p.

L'Indianocéanie et la mer : enjeux et perspectives

Christian BOUCHARD, Professeur titulaire, Université Laurentienne (Canada)

Annabel CÉLESTE, Doctorante en géographie, Université de La Réunion

Erwann LAGABRIELLE, Maître de conférences, Université de La Réunion, IRD, UMR Espace-Dev

Validant *a priori* la proposition que la communauté des îles du sud-ouest de l'océan Indien forme bel et bien un espace régional original et d'une certaine cohérence, il convient alors d'en esquisser les contours. Composée de territoires et de sociétés insulaires, cette région est néanmoins dominée par la mer. Elle comprend des espaces maritimes aux statuts divers et se superposant parfois, zones issues du droit international de la mer (mer territoriale, zone contigüe, zone économique exclusive, plateau continental, haute mer, etc.) ou zones de droit national (aires marines protégées, zones de pêche, blocs d'exploration ou d'exploitation, etc.). En considérant les quatre États insulaires et les trois territoires insulaires français de la région, et à l'exception de l'archipel des Chagos, la région s'étend sur 4 800 000 km² de ZEE, auxquels s'ajoutent quelque 1 600 000 km² de plateau continental étendu (au-delà de la ZEE), pour une superficie maritime totale de 6 400 000 km². En termes de superficie, le ratio terre/mer de l'Indianocéanie est de 1 pour 11. Considérer les Chagos ajouterait encore 544 000 km² de ZEE ainsi que 180 000 km² de plateau continental étendu, pour une Indianocéanie couvrant alors quelque 7 200 000 km², sans compter la haute mer (zone maritime qui n'est sous l'autorité d'aucun État).

Cet espace maritime, deux fois grand comme l'Inde, est aujourd'hui au cœur de grands enjeux régionaux tels que les conflits territoriaux (îles contestées et leurs espaces maritimes), la compétition stratégique entre grandes puissances (notamment Inde, Union européenne/France, États-Unis, Chine), la sécurité maritime, le développement de l'économie bleue avec l'exploitation durable des ressources marines, la création d'aires protégées et la coopération régionale. C'est une région où la maritimisation progresse rapidement depuis le début des années 2000 avec une intensification et une multiplication des activités humaines en mer. Il appert donc que la mer est un élément fondamental de l'Indianocéanie contemporaine ainsi qu'un élément essentiel de son devenir, en témoigne le développement des processus de planification spatiale maritime dans la région. La paix, la sécurité et la prospérité dans la région y sont grandement associées. Nous abordons enfin les nouvelles spécifications d'une gouvernance régionale nécessairement inclusive et efficace pour un espace maritime voué à consolider un destin partagé entre les sociétés insulaires du sud-ouest de l'océan Indien.

Éléments bibliographiques

BENZAKEN D., 2017, « Blue economy in the Indian Ocean Region: status and opportunities », in Bateman, S., Gamage, R. and J. Chane, *ASEAN and the Indian Ocean: the key maritime links*, Singapore, Nanyang Technological University, S. Rajaratnam School of International Studies, chapter 10, p. 80-90.

BOUCHARD C., 2018, « États-océans et grands États océaniques : les cas de Maurice et des Seychelles », Québec (Canada), Congrès régional 2018 de l'Union géographique internationale et Congrès annuel de l'Association canadienne des géographes, 6 au 10 août 2018.

BOUCHARD C., 2018, « Geostrategic significance and military developments : the case of the Indian Ocean Small Islands », Île de Tatihou (France), International Small Island Cultures Conference (ISIC 14), 16 au 18 juin 2018.

- CÉLESTE A., BOUCHARD C. et LAGABRIELLE E., 2018, « Maritimisation et géopolitique maritime : le cas du canal du Mozambique », Saint-Denis, La Réunion (France), Université de La Réunion, *Mozambique et canal du Mozambique : un espace à l'heure des opportunités et défis*, 20 avril 2018.
- VOYER M. *et al.*, 2018, « Maritime security and the Blue Economy : intersections and interdependencies in the Indian Ocean », *Journal of the Indian Ocean Region*, 14:1, p. 28-48.

L'Indianocéanie : une ambition de l'Union européenne au prisme de la politique de cohésion ?

Hélène PONGÉRARD-PAYET

Maître de conférences HDR en droit public, Responsable de l'axe « Droit de l'Outre-mer et de l'océan Indien » du Centre de Recherche Juridique (EA 14) de l'Université de La Réunion

Contribuer au renforcement de l'Indianocéanie constitue-t-elle ou, à défaut, peut-elle devenir une ambition de l'Union européenne (UE) susceptible de s'ancrer et de se développer de manière pérenne dans le cadre de ses politiques publiques, en particulier de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale, qui promeut la coopération des régions ultrapériphériques avec leurs voisins (pays et territoires d'outre-mer ; pays tiers, qu'ils soient ou non des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) ? Second poste du budget de l'UE, cette politique bénéficie directement dans l'océan Indien aux départements français de La Réunion et de Mayotte, en leur qualité de régions ultrapériphériques (RUP), intégrées à l'Union et visées aux articles 349 et 355 paragraphe 1 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) ainsi qu'à l'article 52 du traité sur l'Union européenne (TUE). Initialement conçu pour les régions européennes, l'objectif de « Coopération territoriale européenne » (CTE), qu'elle soutient, s'est adapté en partie aux spécificités de la coopération des RUP avec des pays tiers, afin de permettre l'insertion de ces régions dans leur environnement régional ; cette insertion étant, par ailleurs, considérée comme une nécessité par les autorités réunionnaises, dont l'ambition est de devenir le poste avancé de l'Indianocéanie.

L'analyse notamment des stratégies européennes en faveur des RUP, des règlements de la politique courante de cohésion ainsi que des programmes de coopération territoriale européenne (Interreg V Océan Indien ; Interreg V « Mayotte-Comores-Madagascar ») devrait permettre de mesurer peu ou prou, en termes quantitatifs et qualitatifs, la contribution et les intérêts de l'Union européenne à l'Indianocéanie dont les enjeux majeurs, telle la lutte contre les effets du changement climatique, sont partagés par les divers acteurs institutionnels de la zone. Cette analyse devrait permettre également de déceler les limites, tant externes qu'internes, des stratégies européennes nécessitant, par exemple, une meilleure conjugaison des instruments financiers de l'UE (FED-FEDER : Fonds européen de développement - Fonds européen de développement régional) ainsi qu'une meilleure adaptation des règles européennes aux enjeux de la construction d'une véritable ambition indianocéanique, qui puisse être partagée et portée ensemble par l'UE, les RUP et les pays tiers dans l'océan Indien.

Éléments bibliographiques

PONGÉRARD-PAYET H. (dir.), à paraître d'ici septembre 2018, *L'Union européenne et la coopération régionale des Outre-mers. Vers un renforcement du soutien européen ?*, préface de L. Grard, Paris, L'Harmattan, Collection « GRALE », 350 p.

PONGÉRARD-PAYET H., 2018, « Le soutien de l'Union européenne à l'adaptation au changement climatique dans les régions ultrapériphériques à l'échelle de La Réunion », in A.-S. Tabau (dir.), *Quel droit pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques ? Bilan et perspectives pour l'île de La Réunion*, Collection « Confluence des droits », archive ouverte de l'UMR DICE, p. 43-61.

PONGÉRARD-PAYET H., mars 2017, « Le soutien du FEDER aux Outre-mer sur la période 2014-2020 », *Revue de l'Union européenne*, n° 606, Dossier Outre-mer coordonné par D. Perrot, p. 132-139.

- PONGÉRARD-PAYET H., 2017, « Les régions ultrapériphériques de l'océan Indien dans la politique européenne de cohésion 2014-2020 », in Y. Combeau, T. Gaillat et Y. Rolland (dir.), *Dire l'océan Indien*, volume 1, Saint-André, Université de La Réunion - Epica Éditions, p. 189-216.
- PONGÉRARD-PAYET H., janvier 2013, « La politique de cohésion de l'Union européenne en faveur des régions ultrapériphériques », *Revue Europe*, Étude n° 1, p. 5-12.

Géopolitique de l'Indianocéanie : espace de convoitises stratégiques, théâtre de la rivalité Chine-Inde

Adish MAUDHO

Géographe, spécialiste SIG

Directeur / Consultant GeoVision Ltd, Maurice

Bureau d'études spécialisé en solutions SIG, gestion de l'information, aménagement du territoire, cartographie. Représentant et distributeur exclusif des produits ESRI (ArcGIS, ENVI) à Maurice.

Par des figures de styles dont l'histoire garde les secrets, l'océan Indien (OI) se retrouve à nouveau au cœur du commerce mondial et ses contours sont désormais l'amphithéâtre de conflits et de tensions politiques mondiaux majeurs. Le plus petit des trois océans compte pas moins de 26 Etats côtiers et des centaines d'îles, regroupant près du tiers de l'humanité. Ce sont également près de 70% du trafic pétrolier maritime mondial et pas loin de la moitié du transit commercial de marchandises qui traversent toute la région.

De plus, l'accélération de la mondialisation et le déplacement géographique de l'économie globale d'Ouest en Est contribuent à rendre l'importance géostratégique qu'occupait l'OI avant la domination européenne du monde mais également tout au long du XIX^e siècle, où l'espace était essentiellement sous contrôle britannique. Que cette idée soit contestable ou non, ce regain d'importance de l'OI sur l'échiquier mondial ramène dans son espace les rivalités des puissances émergentes que sont la Chine et l'Inde, souhaitant y affirmer contrôle et influence, notamment sur l'Indianocéanie.

Pour les Etats insulaires de l'Indianocéanie, les puissances régionales Inde et Chine représentent une manne financière synonyme d'investissements porteurs de développement économique d'une part. Même si celles-ci sont bénéfiques, ces aides souvent massives ne sont pas sans conséquences, pouvant enchaîner les Etats récipiendaires dans un jeu d'influences politiques et de dettes financières conséquentes d'autre part. Plusieurs exemples seront à ce titre développés étayant l'idée que les renégociations et les nouveaux accords bilatéraux, les prêts et les solidifications des liens diplomatiques sont cohérents avec les politiques extérieures chinoises et indiennes de consolidation de leur présence sur le territoire maritime et économique de l'Indianocéanie. Si d'un côté, la Chine affirme très ouvertement sa volonté de faire passer la nouvelle route de la soie maritime le long d'un collier de perles dans l'OI, l'Inde, de l'autre, se porte garant de la sécurité et de la stabilité de « sa région », son « arrière-cours », qui porte son nom.

Cette communication s'attachera dès lors à développer trois axes. Premièrement, il s'agira de démontrer la redistribution des cartes économiques, commerciales, politiques et militaires par la Chine et l'Inde dans l'OI dans son ensemble. Deuxièmement, sera évoquée la présence historique de l'Inde et de la Chine dans la région. Au-delà des liens diplomatiques anciens et aussi des liens humains peut-être plus anciens, ces puissances bénéficient désormais d'une influence grandissante sur les Etats de l'Indianocéanie. Enfin, le troisième axe sera une réflexion sur comment cet enjeu particulier de l'OI comme l'un des théâtres où s'exprime la rivalité Chine-Inde sert-il les Etats de l'Indianocéanie pour faire valoir leurs intérêts propres.

Eléments bibliographiques

BREWSTER D., May 2018, « India's Ocean : can China and India coexist ? » *Journal of the Indian Ocean Region*, ahead-of-print(ahead-of-print), p. 1-2.

DE TRÉGLODÉ B., PAJON C. et al., Été 2018, « L'Asie stratégique, de l'Inde au Pacifique », *Revue Défense Nationale*.

- GUTMANN R., avril 2008, « L'Inde et le nouveau partage de l'Afrique : l'affirmation d'une puissance émergente », *IFRI, Lettre du Centre Asie*, n° 23.
- PEJSOVA E., 2016, *Scrambling for the Indian Ocean*, European Union Institute for Strategic Studies, EUISS Brief Issue, February.
- RACINE J.-L., 2012, « Océan Indien : mare Indicum ? », *Hérodote*, vol. 145, no. 2, p. 3-5.
- RANADE J., July 2014, « Geopolitical developments and India-China relations », Centre for China Analysis and Study.

- NOTES -

Si l'océan Indien a fait l'objet de nombreux travaux, l'Indianocéanie, en revanche, est moins bien connue. Existe-t-elle de fait ? A partir de quelles réalités ? Si tel n'est pas le cas, quel intérêt d'envisager cette construction ? Pour quelle ambition ?

Le concept et l'espace auquel il se réfère ouvrent de larges perspectives croisant différents champs d'investigations.

Un premier colloque à Mahébourg (Maurice) en 2013, sous l'égide de la Commission de l'océan Indien (COI) « *L'Indianocéanie, socle et tremplin de notre devenir* », constituait un premier « pas vers l'émergence d'une identité indianocéannienne forte » (J.C. de l'Estrac, Secrétaire Général de la COI). Une deuxième avancée était effectuée en 2016, avec la parution de l'ouvrage collectif « *Patrimoines partagés – Traits communs en Indianocéanie* » (J.-M. Jauze – COI).

Pour autant le concept demeure encore imprécis. Si les fondements historiques, culturels, politiques, environnementaux, tracent un trait d'union entre les îles du Sud-Ouest de l'océan, sont-ils, pour autant, suffisants à définir l'Indianocéanité ? Car, ces îles se singularisent aussi par d'importantes disparités, de développement, d'économie, de gestion des territoires, de participation aux réseaux mondiaux. L'aire géographique concernée pose également question. L'Indianocéanie fait-elle référence aux seuls espaces de la Commission de l'océan Indien, La Réunion, Maurice, Les Seychelles, Madagascar, les Comores ? *Quid* des autres territoires ? D'ailleurs, ce concept n'intègre-t-il qu'une dimension insulaire et archipélagique ? Beaucoup de liens rapprochent les rives orientales africaines des espaces insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien : contribution africaine à leur peuplement, omniprésence de communautés indiennes au Kenya et en Afrique du Sud, héritage culturel et linguistique, histoire du commerce maritime, importance géopolitique de l'Afrique du Sud.

Quels seraient les critères d'une approche pertinente de cet ensemble que l'on cherche à identifier au cœur de l'océan Indien ?

Cette rencontre scientifique internationale se propose de réunir des chercheurs travaillant sur l'océan Indien, autant sur les îles que sur les rives continentales, afin de tenter de cerner les contours géographiques du concept, son contenu et son importance géostratégique.

Comité d'organisation

- Serge BOUCHET – MCF Histoire – Université de La Réunion
- Marie-Annick LAMY-GINER – MCF Géographie – Université de La Réunion
- Vilasnee TAMPOE-HAUTIN – PR Anglais – Université de La Réunion
- Wanda YENG-SENG – MCF Droit – Université de La Réunion
- Thierry CALIGARIS – Docteur en Géographie – Université de La Réunion

Comité scientifique

- Evelyne COMBEAU-MARI – PR Histoire – Université de La Réunion
- Fabrice FOLIO – MCF Géographie – Université de La Réunion
- Jean-Philippe WATBLED – PR Linguistique – Université de La Réunion
- Carpanin MARIMOUTOU – PR Littérature – Université de La Réunion
- Hélène PONGÉRARD-PAYET – MCF Droit – Université de La Réunion
- Rafolo ANDRIANAIVOARIVONY – PR Archéologie, Patrimoine, Histoire culturelle – Université d'Antananarivo (Madagascar)
- Masséande ALLAOUI – MCF – Université des Comores
- François BART – PR Géographie émérite – Université de Bordeaux
- Maciej JEDRUSIK – PR Géographie – Université de Varsovie (Pologne)

Contacts

- Jean-Michel Jauze,
jean-michel.jauze@univ-reunion.fr
- Bureau Transversal des Colloques, de la Recherche et des Publications (BTRC) : 02 62 93 85 17 / btrc@univ-reunion.fr

